



Parti vert libéral suisse

Communiqué de presse

Sujet	Loi sur les heures d'ouverture des magasins
Pour tout renseignement	Kathrin Bertschy, conseillère nationale, tél. +41 78 667 68 85
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Laupenstrasse 2, 3008 Berne Tél +41 31 311 33 03, Courriel: suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	13 octobre 2015

Les Vert libéraux soutiennent des normes standards minimales pour une ouverture des magasins libérale

La loi sur les heures d'ouverture des magasins permet désormais de s'assurer que les entreprises de commerce de détails restent ouvertes du lundi au vendredi de 6h à 8h ainsi que les samedis de 6h à 18h. Cette uniformisation fait sens du point de vue des Vert libéraux. Les dérogations qui s'appliquent aujourd'hui faussent la concurrence. « Grâce aux normes standards minimales pour une ouverture des magasins libérale, des conditions égales seront enfin créées dans le commerce de détails, ce qui rend possible une concurrence équitable. En outre, la réglementation de notre marché intérieur, qui est soumis à une forte pression à cause du tourisme de consommation, en est renforcée », souligne encore la conseillère nationale Kathrin Bertschy.